N° 161 • janvier 2013 • www.ville-corenc.fr

Les Nouvelles de Corenc

Bonne et heureuse année 2013

DOSSIER LE LOGEMENT SOCIAL, ÉTAT DES LIEUX
ASSOCIATION LE SKI NORDIQUE CHARTROUSIN
A LA CONDAMINE HAÏTI, L'ART DE RENAÎTRE

Le colis de Noël : un geste du cœur

Les aînés n'ayant pu assister au repas du 16 décembre pouvaient venir retirer un colis de Noël composé de saveurs régionales le mardi 18 décembre. Tout colis non retiré a été redistribué à la banque alimentaire. Elus, membres du CCAS, personnel communal ont répondu présents pour ce geste du cœur.

Repas des aînés : la magie d'un rendez-vous

La salle Fernand Boucher joliment décorée était comble : les aînés ont répondu présents pour un repas placé sous le signe de la convivialité dimanche 16 décembre. Pour l'apéritif, étaient présents autour du maire Jean-Pierre Vicarion, Olivier Veran, député, Jean-Claude Perrin, conseiller général, les élus de Corenc, les membres du CCAS, quelques membres du personnel communal. Un spectacle de magie éblouissant a illuminé et ponctué ce repas. Merci à tous pour cette mobilisation.

Le Père Noël est passé deux fois à Corenc

Corenc a accueilli deux marchés de Noël en cette fin d'année 2012.

• Pour le premier, le 8 décembre, sur la place Charles-De-Gaulle (ci-contrre), il a fallu du courage aux exposants qui n'avaient pas eu la chance de trouver place à l'intérieur du foyer municipal pour tenir leur stand sous tente, afin de récupérer quelques subsides pour leur association caritative. En effet, la pluie et le froid étaient au rendez-vous. Les parents d'élèves qui tenaient la buvette, proposant des gâteaux préparés par des mamans qu'il faut remercier, étaient logés à la même enseigne.

Dans ces conditions, le chocolat et le vin chauds offerts par la municipalité au profit des écoles de Montfleury remportèrent un franc succès, tout comme les sucettes de tire d'érable proposées aux enfants par Eric, notre troubadour de Noël, entre un conte et deux animations, avec son âne, son accordéon ou son cor des Alpes, avant de clore la journée par une retraite aux lampions. Si la fréquentation du public fut un peu clairsemée, il n'en fut pas de même pour celle de nos élus. Qu'ils soient ministre, sénateur, député, conseiller général, maire, adjoint ou conseiller municipal ils se retrouvèrent tous, ou presque, au stand des parents d'élèves, au moment de l'apéritif, pour se réchauffer ensemble d'un sympathique verre de vin chaud !

• Le second marché de Noël s'est tenu à La Providence le samedi 15 décembre. Et c'est bien un orgue de Barbarie qui a fait défiler les cartons des vieux airs d'autrefois pour ce premier marché à la Providence. Personnel et résidents n'ont pas hésité à ouvrir leurs portes pour recevoir les commerçants et les associations qui proposaient des articles à offrir. Le maire et les élus ont partagé le traditionnel vin chaud. Merci à Mireille Quaix pour cette manifestation chez nos aînés.

Logements sociaux et médiathèque, deux dossiers importants en 2013

Madame, Monsieur, chers Amis,

L'activité municipale aura été très dense cette année et ce, jusqu'à la fin de décembre. A l'avant-veille de la nouvelle année, il a fallu, délais réglementaires obligent, remettre au commissaire-enquêteur, toutes les réponses aux 111 pages de questions que se posent les Corençais concernant le PLU.

Permettez-moi de remercier les élus, et spécialement Jacques Flandrin et Jacques Cartier-Million, le service urbanisme et tous ceux qui ont travaillé sur ce projet complexe. Nous sommes maintenant en attente de l'avis du commissaire-enquêteur.

Pour 2013, deux sujets mobiliseront encore toute notre énergie.

La commune dans les deux années qui viennent, va permettre la création sur ses terrains de nouveaux logements sociaux, à savoir: neuf appartements chemin des Pierres, neuf autres au hameau du Goutey, neuf dans l'ancienne crèche des Moufflets et quatorze au Verger. Ces petites constructions vont épuiser le patrimoine communal de foncier en zone constructible et la commune ne pourra plus en faire réaliser de nouvelles.

Reste à déterminer dans le PLU, le pourcentage de logements sociaux à affecter dans chaque opération privée d'immeubles collectifs.

Autre sujet de notre attention: la médiathèque qui doit remplacer l'actuelle bibliothèque condamnée à la fermeture, n'étant pas aux normes, et qui de surcroît ne peut recevoir plus de 19 personnes à la fois, ce qui est largement insuffisant pour une Commune de près de 4 000 habitants. Il ne faut pas se laisser impressionner par le terme de médiathèque, notre bibliothèque est déjà de fait une médiathèque puisqu'elle propose l'accès à Internet et diversifie les supports proposés au prêt. Cette médiathèque devrait satisfaire les Corençais, très demandeurs d'activités culturelles. Dès l'école, nos petits Corençais disposent d'une bibliothèque dans ou à proximité de leur école, les adolescents et les adultes, déjà initiés, pourront ainsi bénéficier d'un équipement complet et évolutif. Ce projet complétera d'un volet culturel, l'offre sportive et de loisirs du parc, véritable lieu de vie intergénérationnel.

L'année 2012 se termine également par la réfection complète de la voie de la Croix de Montfleury avec un passage piéton sécurisé qui apporte d'ores et déjà une qualité de vie et de sécurité aux habitants de cette partie de la commune. Je tiens à souligner la bonne entente avec Le Rondeau qui a participé financièrement à l'opération.

En ces premiers jours de 2013, au terme de cette période de fêtes qui, je l'espère, aura été agréable, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année.

En toute amitié.

Jean-Pierre Vicario

Contactez votre maire par e-mail!

Pour contacter le maire de Corenc, c'est très simple, envoyez-lui un courriel à l'adresse suivante: lemaire@ville-corenc.fr

Sommaire

2 Ça s'est passé le mois dernier En photos, les principaux événements de la vie corençaise

3 Editorial Logements sociaux et médiathèque: deux dossiers importants en 2013

4-7 Dossier Logement social: état des lieux

8-11 En direct de la mairie Préparation de la rentrée scolaire 2013-2014 • Vers un changement de direction à la bibliothèque municipale • Mes bonnes résolutions thermiques pour 2013 • Le Père Noël a fait la tournée des écoles corençaises (ci-contre) • Spectacle solo de Patrick Guichard: le nez de Cyrano à La Condamine • Les délibérations du conseil municipal • L'agenda de la MIE en janvier •

12 Vie démocratique Libre expression

13 Les Corençais Ange La Fata passe la raquette

19-23 Les associations Ski nordique chartrousin: le plus important club nordique de France • L'Apam Haïti sur tous les fronts • Avec les parents d'élèves, journée portes ouvertes à l'école primaire du Village • L'école de mini-basket officiellement reconnue

24 Culture Haïti, l'art de renaître

Logement social : état des lieux

Au moment où se discute le projet de plan local d'urbanisme, il est apparu intéressant aux *Nouvelles de Corenc*, pour alimenter la discussion, de dresser l'inventaire du logement social dans la commune.

Dresser cet inventaire c'est d'abord s'interroger sur la définition, souvent complexe à appréhender, du terme de logement social et c'est également faire le point sur les obligations légales mises à la charge des communes.

Approche d'une définition

Les logements sociaux sont des logements construits, achetés ou améliorés, avec l'aide financière de l'Etat, appartenant à des bailleurs sociaux ayant signé une convention avec l'Etat, ou gérés par eux. Ils sont attribués aux personnes ou aux familles dont les ressources n'excèdent pas certaines limites réglementaires moyennant un loyer inférieur au marché, loyer également soumis à réglementation.

La réglementation des aides financières perçues par les bailleurs sociaux en provenance de l'Etat, subventions, prêts bonifiés, exonérations fiscales, TVA réduite … et en provenance des collectivités territoriales, subventions, cessions foncières à prix inférieur au marché, baux emphytéotiques … est aussi complexe et variée que celle régissant les différents types de logements, le but étant d'offrir à chacun les conditions de se loger décemment.

On peut ajouter que 60 à 70 % de la population sont éligibles au logement social.

Une législation contraignante pour les communes

La loi de Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du gouvernement Jospin en décembre 2000, a imposé aux communes de plus de 3500 habitants de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux sous peine de sanctions financières.

Corenc était très loin de disposer de ce pourcentage, ce qui explique l'effort constant réalisé depuis, par la commune, en sachant que trouver le foncier, obtenir les financements et les autorisations administratives puis construire sont des opérations qui s'étalent dans le temps.

Avec la loi Duflot de décembre 2012, ce n'est plus 20 % mais 25 % de logements sociaux qui sont imposés à ces mêmes communes d'ici à 2025.

Et l'Etat se fait pressant…

Ainsi, la commune du fait de l'application de la loi, a payé en 2011 et payera en 2012, 50 000 € d'amende pour non-respect des 20 % de logements sociaux, et il est fortement question de multiplier par cinq ces amendes.

Par ailleurs, bien que Corenc, ait montré, ces dernières années, sa volonté de rattraper son retard par la création de 56 logements aujourd'hui réalisés et 55 en attente, s'est vu, en juillet dernier, dépossédé par le préfet de son droit de préemption.

De la même manière, dans son avis sur le PLU, dont *Les Nouvelles de Corenc* ont rendu compte dans son édition de décembre dernier, le représentant de l'Etat préconise un « *assouplissement des règles de constructions, dans les zones constructibles UA et UB, permettant la réalisation d'opérations plus denses et l'augmentation du pourcentage de logements sociaux qui devrait passer de 25 % à 30 %.* »

Bonne image des logements sociaux à Corenc

La construction de logements sociaux n'est pas toujours appréciée dans l'opinion : les « barres » ou les « tours » sans grâce des quartiers qualifiés de « difficiles », ont largement contribué à leur mauvaise image, si bien que quelquefois, même s'il ne s'agit que de quelques logements parfaitement intégrés, des craintes surgissent.

En ce qui nous concerne, Corenc a saisi toutes les opportunités pour réaliser des logements à la mesure de la commune et qui, de ce fait, se sont trouvés disséminés dans les trois quartiers, sans effet de masse. Par leur aspect, par leur volume limité, rien ne les différencie des logements alentours ce qui leur a permis de se fondre parfaitement dans le tissu social, sans aucune discrimination. Leur intégration paraît tout à fait réussie, et c'est sans doute la raison pour laquelle ils sont bien acceptés. Toutefois, pour que cela dure, faut-il veiller à la recherche des équilibres par quartiers.

Où et combien sont-ils ?

La commune comprend trois pôles : Le Village, la mairie et Montfleury. Ces trois pôles correspondent aux trois bureaux de vote. Le nombre de la population y est quasiment équivalent.
Sont ici comptabilisés, mais différenciés, d'une part les logements construits et ceux en programmation.

Quartier mairie : 123 logements construits et 23 programmés

Au vallon du Goutey : 16 appartements construits en 1983.
La résidence étudiante : 81 logements construits en 1992.
La résidence Le Charmeyran : 6 appartements construits en 2010 dans une résidence de logements en accession.
Le foyer du Verger : 20 logements pour personnes âgées construits en 1976.
Au Verger : 14 appartements sont programmés.
Au Goutey 2 : 9 appartements sont programmés.
Soit au total 146 logements sociaux.

Village : 32 logements construits et 16 programmés

Les Propylées 1- La Providence : 4 appartements construits en 1991.
Le Grand Mollard – La Providence : 5 appartements construits en 1992.
Ancienne mairie – place Moch : 2 appartements affectés en logements sociaux en 1994.
Résidence Moch - chemin Freyne : 9 appartements construits en 2007.
Ecole maternelle : 1 appartement affecté au logement social en 2012.
Résidence du Clos – chemin Freyne : 10 appartements construits en 2012.
Résidence privée place Moch : 1 appartement affecté construit en 2012.
Chemin des Pierres : 9 appartements sont programmés.
Terrain Chaix : 6 appartements sont programmés dans l'opération privée en accession.
Soit au total 48 logements sociaux.

Montfleury : 16 logements construits et 16 programmés

Rue de la Paix- ex-Moufflets : 1 appartement en 1993.
Rue Marius Cottier : 6 appartements affectés au logement social en 2004.
Rue de l'Eygala – L'Alibi : 3 appartements affectés au logement social en 2006.
Maison Bleue : 5 appartements affectés au logement social en 2011.
Ecole maternelle : 1 appartement affecté au logement social en 2012.
Atelier Ex-Moufflets : 9 appartements programmés.
Sainte-Thérèse – Boisfleury : 7 appartements sont programmés dans une opération en accession.
Soit au total 32 logements sociaux.

Quelques chiffres encore

Les pourcentages sur l'ensemble de la commune

Le nombre total de logements à Corenc est de 1 616.
Il ressort du décompte ci-dessus que Corenc compte actuellement 171 logements sociaux, soit un pourcentage de 10,58 %.
Ce nombre sera porté à 226 lorsque les logements programmés auront été construits et le pourcentage sera alors de 13,99 %.

Les pourcentages par quartiers

Actuellement en prenant en compte uniquement les logements sociaux construits le pourcentage par quartier s'établit de la manière suivante :
Secteur mairie : 71.93 %, Village : 18.71 %, Montfleury : 9.36 %.
En prenant en compte les logements construits et ceux programmés :
Secteur mairie : 64.60 %, Village : 21.24 %, Montfleury : 14.16 %.

Au Village, l'ancienne mairie abrite maintenant la Bibliothèque pour Tous et... deux petits logements.

>>> suite page 6

Le visage du logement social à Corenc

La carte par quartier

D 571
Vers La Frette
St Martin-le-Vinoux
Quaix-en-Chartreuse
La Vence
D 512
Vers Le Sappey-en-Chartreuse
St-Pierre-de-Chartreuse
Route de la Frette
Chemin de Vence
Ch. du Bret
171 logements existants
55 programmés
Col de Vence
▲ 764 m
La Chapelle
Fort du St-Eynard
▲1 330 m
Château Pilon
Chemin de Châteu Pilon
Chemin des Combes
Chemin de Batonnière
Batonnière
Route de Chartreuse
Le Parchet
Chemin du Pérard
550 m
Les Jaux
Ch. du Fort du Bourcet
Balcon de Rochasson
Le Pré Morin
Le Mollard
Le Cizerin
La Providence
Ch. du Cizerin
Ch. de Malacare
Chemin de Chantemerle
La Figuette
L'Orée du Bois
Pelletière
Souberthaud
Ch. des Ecoliers
Place A Moch
Ch. St-Bruno
Chemin St-Bruno
Cimetière
Ch. des Pierres
Ch. de l'Eglise
Ch. du Belvédère
Ch. de Charlieclair
Ch. de Bouquéron
Alt. des Treilles
Rampe de la Rochette
Le Goutey
Route de Chartreuse
Le Clos du Bachais
La Foy
Malanot
Chemin de Malanot
Clos St-Bruno
Alt. des Maronniers
D 512a
D 512
Montfleury
Avenue de L'Eygala
Av. Ed. Branly
Av. H. Berlioz
Av. L. Notari
Chemin des Broues
D 590
Avenue du Grésivaudan
Bouquéron
Château de Bouquéron
Vallon du Goutey
Rés. du Charmeyran
Chemin du Hameau du Goutey
Chemin Charles Pagan
Ch. de la Croix de Monsieur
Saints-Thérèse
Av. des Vignes
Av. du Verger
Mairie
Av. de la Commune
Av. des Tilleuls
Av. des Peupliers
Av. de Chamrousse
Clos de Freydane
Av. Lt Pollet
Clos Pascal
Ch. du Cimetière
Ch. des Pierres
Ch. des Grillons
Ch. des Oiseaux
Allée des Mésanges
Allée des Cigognes
Rue de la Source
Av. des Mimosas
Av. des Pinsons
Av. des Cerisiers
Av. des Pommiers
Av. des Noisetiers
Av. des Pruniers
Av. des Poiriers
Av. des Abricotiers
Av. des Pêchers
Av. des Framboisiers
Av. des Groseilliers
Av. des Myrtilliers
Av. des Fraisi

À NOTER

Attention aux faux démarcheurs

Plusieurs informations transmises au Conseil général depuis vendredi 21 novembre font état d'un démarchage mené à domicile ou par téléphone, principalement auprès de personnes âgées, par une entreprise leur proposant de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur domicile: elle se dit mandatée par le Conseil général et affirme que celui-ci versera une aide de 2 000 € une fois les travaux effectués.
Ce démarchage a été mené à ce jour principalement dans les cantons du Grand-Lemps et de La Côte-Saint-André (communes des terres froides) mais s'étend au-delà. Le Conseil général n'a mandaté aucune entreprise et appelle chacun à la plus grande vigilance face à ce genre de technique de vente.
Il va immédiatement déposer plainte pour:
• escroquerie et tentative d'escroquerie, prévues par les articles 313-1 et 313-3 du code pénal,
• pratiques commerciales douteuses prévues et réprimées par les articles L121-1, L213-1 et L213-6 du code de la consommation.
Pour mémoire, si la vente à domicile est une pratique autorisée, ses conditions sont strictement encadrées par la loi, le particulier disposant d'un délai légal de rétractation de 8 jours pour annuler son contrat, et en informer le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception.

Préparation de la rentrée scolaire 2013-2014

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2013/2014, les familles d'enfants nés en 2010 ou nouvellement arrivées qui pensent scolariser en maternelle leur enfant à la rentrée prochaine sont invitées dès à présent à prendre contact avec la mairie de Corenc au 04 76 18 50 08 ou par mail: fabien.doretti@ville-corenc.fr
Pour confirmer l'inscription, il conviendra de vous munir de votre carnet de santé, de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et de vous rendre à l'accueil de la mairie de Corenc.
Une attestation d'inscription à remettre à la directrice ou au directeur d'école vous sera délivrée.
Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans les écoles de Corenc Village peuvent venir découvrir les lieux lors de la journée portes ouvertes organisée à leur intention le samedi 12 janvier de 10h à 12h dans les écoles maternelle et élémentaire du Village.

Mise à jour des listes électorales

La commission administrative de révision des listes électorales s'est réunie le 7 décembre dernier. Toutes les listes électorales font en effet l'objet d'une révision annuelle au cours d'une période qui débute le 1er septembre et s'achève le dernier jour du mois de février.
Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter.
Le nombre d'électeurs à Corenc se répartit en trois bureaux:
Bureau 1, mairie: 1142,
Bureau 2, salle Fernand-Boucher: 1176,
Bureau 3, salle Félix-Germain: 1054.

Plan local d'urbanisme et plan de prévention des risques naturels

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) a pris la suite du plan d'exposition aux risques (PER). Il a été approuvé en décembre 2006 et définit trois types de zones:
• des zones sans réserves (zones blanches) qui sont potentiellement constructibles,
• des zones d'aléa faible (zones bleues) potentiellement constructibles mais avec préconisations,
• des zones violettes potentiellement constructibles mais sous maîtrise collective,
• des zones d'aléa fort (zones rouges) qui sont inconstructibles.
Dans l'élaboration du projet de PLU, la commune a pris en compte les directives du PPRN.
Par ailleurs, à la suite d'un arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon, suite au recours d'un propriétaire corençais, le PPRN a dû être modifié et le projet de PLU de Corenc a pris en compte la décision de la juridiction administrative en modifiant la cartographie et en rendant le terrain constructible.

Construire à Corenc: un guide pratique à votre disposition

Vous souhaitez construire à Corenc? Procurez vous le guide élaboré par le service urbanisme de la mairie de Corenc, intitulé « Construire à Corenc, mode d'emploi ». Ce document sera à votre disposition au service urbanisme de la mairie et sera téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-corenc.fr) dans le courant du mois de janvier 2013.

Construire à Corenc
Mode d'emploi
www.ville-corenc.fr
Document réalisé par le service urbanisme de la Mairie de Corenc
Conception : T. Bronner (stagiaire)
- Janvier 2013 -

Organisation de la collecte des déchets ménagers pour les jours fériés de 2013

Les lundis fériés : 1er avril, 20 mai, 11 novembre (Pentecôte, jour du président)
• Circuit Corenc le Bas:
bacs gris: lundi,
bacs verts: jeudi,
collecte du lundi (bacs gris) reportée au mardi après-midi.
• Circuit Corenc le Haut:
bacs gris: mercredi,
bacs verts: mardi,
pas concernée: pas de collecte ce jour-là.
Les mercredis fériés: 1er mai, 8 mai 25 décembre
• Circuit Corenc le Bas:
bacs gris: lundi,
bacs verts: jeudi,
pas concernée: pas de collecte ce jour-là.
• Circuit Corenc le Haut:
bacs gris: mercredi,
bacs verts: mardi,
collecte du mercredi (bacs gris) reportée au jeudi après midi sauf pour le 9 mai, jour férié qui est anticipé le mardi 7 mai.
Les jeudis fériés: 9 mai, 15 août
• Circuit Corenc le bas:
bacs gris: lundi,
bacs verts: jeudi,
collecte du jeudi (bacs verts) reportée au vendredi après midi.
• Circuit Corenc le haut:
bacs gris: mercredi,
bacs verts: mardi,
pas concernée: pas de collecte ce jour-là.
Les vendredis fériés: 1er novembre
• Circuit Corenc le bas:
bacs gris: lundi,
bacs verts: jeudi,
pas concernée pas de collecte ce jour-là
• Circuit Corenc le haut:
bacs gris: mercredi,
bacs verts: mardi,
pas concernée: pas de collecte ce jour-là.

Vers un changement de direction à la bibliothèque municipale

Anne-Christine Guichard est nommée sur le poste de direction de la médiathèque de Voiron à compter du 1er février 2013. Elle continuera d'assurer le suivi du projet de nouvelle médiathèque de Corenc en attendant que le poste soit pourvu.

Recrutée en août 2010, la directrice de la bibliothèque avait reçu pour missions du maire et de son adjointe, Catherine Witomski, de réorganiser le fonctionnement de la bibliothèque et de la redynamiser, ainsi que d'élaborer le concept de la nouvelle médiathèque.

Le graphique des emprunteurs et des prêts ci-joint montre que le bilan est positif grâce au travail d'Anne-Christine Guichard secondée de Nadine Canredon, équipe motivée qui a progressivement développé les services proposées par la bibliothèque, la transformant ainsi en véritable médiathèque.
Le projet établi par la directrice sous la houlette de Catherine Witomski apparaît comme un projet à la fois de son temps et d'avenir, à l'échelle corençaise.
Le recrutement de la nouvelle directrice est engagée.
Avant son départ, Anne-Christine Guichard a tenu à faire part de son expérience corençaise à notre journal en ces termes : « *J'ai eu un réel plaisir à travailler avec les Corençais sous la direction de M. le Maire et Catherine Witomski et en symbiose avec les agents municipaux. Même si je pars pour me rapprocher de mon domicile, je reste sereine et confiante car les bases du développement de la médiathèque municipale sont désormais posées. Je souhaite sincèrement que ce projet aboutisse car la médiathèque est un lieu de vie pour tous bien avant d'être une source de savoir, de formation et de développement de l'imagination.* »

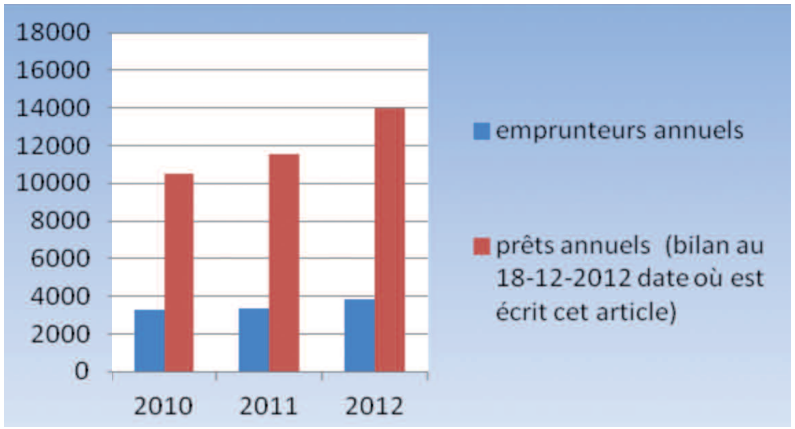

Mes bonnes résolutions thermiques pour 2013

L'isolation thermique désigne l'ensemble des techniques mises en œuvre afin de limiter les transferts de chaleur.

La RT 2005 (réglementation thermique) applicable aux permis de construire postérieurs au 1er septembre 2006 vise à réduire les consommations d'énergie des bâtiments neufs ainsi que les émissions de CO2.
Un diagnostic de performance énergétique est obligatoire à la vente depuis 2006 et à la location depuis juillet 2007.

L'isolant, un allié de choix

L'isolant permet de réduire les fuites de chaleur ou l'entrée de chaleur, d'éviter les ponts thermiques
Dans une maison non isolée, les déperditions thermiques se répartissent de la manière suivante: 25 à 30 % par le toit, 10 à 15 % par les portes et fenêtres, 20 à 25 % par les murs; 7 à 10 % par le sol, 20 à 25 % par le renouvellement d'air, 5 à 10 % par les ponts thermiques.
Certaines constructions dites passives ne nécessitent plus de chaudière grâce à l'utilisation d'isolants performants.
La gamme est très large: les traditionnelles: la laine de verre (se dégrade thermiquement au fil du temps) ou la laine de roche (ne fond pas au contact des flammes).
Le recours aux matières naturelles est également préconisé: chanvre, laine de mouton, fibre de bois, ouate de cellulose, roches d'origine volcanique.
Autre alternative: l'utilisation de polymères.
La recherche active en matière énergétique offre d'ores et déjà des écomatériaux performants: briques monomur ou béton isolant utilisant des matériaux renouvelables et naturels avec ou sans isolation par l'extérieur.
Ayez le bon geste! Isolez sans vous isoler (l'ADEM assure un conseil pour la maîtrise de l'énergie: www.adem.fr)

Energie: Voltalis, un engagement écocitoyen pour les Corençais

La commune de Corenc s'engage avec la société Voltalis avec le soutien de la SEDI (Syndicat des énergies de l'Isère) dans le but de réaliser des économies d'énergie et de préserver l'environnement.
Voltalis installe gratuitement un boîtier Blue Pod qui interrompt brièvement l'alimentation des radiateurs et des chauffe-eau au moment des pics de consommation électrique. Le premier avantage est de ne plus recourir à des centrales thermiques de type fossile en limitant les gaz à effet de serre (de 20 à 30 %°).
Quant au particulier, cette installation peut lui permettre de réduire sa consommation jusqu'à 15 %.

Le Père Noël a fait la tournée des écoles corençaises...

Maternelle du Village

Primaire du Village

Maternelle de Montfleury

Primaire de Montfleury

Arrivé avec ses rennes jusqu'au pied de l'église du village, le Père Noël n'a eu que la place à traverser pour retrouver les visages illuminés des enfants des écoles maternelle et élémentaire du haut de la commune. Venu pour leur distribuer mandarines, papillotes et les cadeaux qu'il avait apportés à leur intention, il avait également pris sa guitare et, dans chaque classe, il a accompagné les chants de Noël des enfants.
Isabelle Coste, adjointe aux Affaires scolaires l'ayant « voituré dans son char », il a pu continuer sa tournée aux écoles maternelle et élémentaire de Montfleury. Dans chaque classe il a retrouvé les mêmes visages d'enfants, émerveillés, les mêmes yeux ébahis. Il a reçu partout un accueil chaleureux et bienveillant, tant de la part des enseignants que des personnels et des élus municipaux qu'il a rencontrés lors de son passage en mairie … Il n'y a pas d'âge pour croire au Père Noël !

Spectacle solo de Patrick Guichard : le nez de Cyrano à La Condamine

C'est dans un écrin aux reflets de rubis qu'a évolué le 6 décembre dernier Patrick Guichard, acteur et comédien (à droite) en « revisitant » les cinq actes de la fameuse pièce d'Edmond Rostand et en campant les rôles de Cyrano, Roxane, la duègne, Christian, le vicomte de Valvert Le Bret. Le public corençais « théâtrophile » et averti a savouré les fameuses répliques du truculent personnage.
Un grand merci à Joséphine Loiodice (ci-contre) qui a déployé toute son énergie pour ce spectacle réussi.

Invitation

Jean-Pierre Vicario, maire de Corenc,
entouré du Conseil municipal,
présentera ses vœux aux Corençais, en mairie,
le jeudi 17 janvier 2013 à 18 heures.

Les délibérations du conseil municipal

Voici les quelques délibérations les plus marquantes du conseil municipal du 12 décembre dernier.

Tarifs de la restauration scolaire.
Depuis le décret 2006-753 du 29 juin 2006, si les prix de la restauration scolaire sont libres, ils ne peuvent cependant pas être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées par la Commune au titre du service restauration. Pour Corenc, le prix de revient d'un repas par usager est de 8,74 € pour l'exercice 2011. Le conseil a décidé de fixer, du 1er janvier au 31 décembre 2013, le tarif du repas à 6 €, soit une augmentation 1,70 %, ce tarif restant largement inférieur au coût réel. Une majoration de 5 % est appliquée aux enfants n'habitant pas la commune. Des tarifs dégressifs sont appliqués en fonction du quotient familial.
Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

Tarifs de la garderie périscolaire
Dans l'attente de précisions sur la mise en place de la refonte des rythmes scolaires, il a été décidé de maintenir les mêmes tarifs que pour l'année 2011-2012. Ainsi du 1er janvier au 6 juillet 2013, les tarifs resteront les suivants : 3 € pour la garderie de midi et 4,60 € pour la garderie de l'étude surveillée avec une majoration de 5% pour les enfants n'habitant pas la Commune. Des tarifs dégressifs sont appliqués en fonction du quotient familial. Ces tarifs seront revus au 1er septembre 2013.
Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

Conventions de mise à disposition des bassins et du personnel de la piscine des Buclos à Meylan en faveur des écoles primaires Village et Montfleury
Le conseil municipal a autorisé le maire à signer les conventions de mise à disposition des bassins et du personnel de la piscine des Buclos par la commune de Meylan à la commune de Corenc contre une rémunération tarifaire par séance d'une heure, à savoir: grand bassin ou bassin d'apprentissage 70 €, mise à disposition d'un maître nageur sauveteur 25 €, et ce, jusqu'au 14 juin 2013.
Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

Fusion entre la communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de communes des Balcons Sud de Chartreuse
Cette communauté de communes comprend Le Sappey, Sarcenas et Provésieux.
Le conseil municipal à l'unanimité a donné un avis favorable à cette fusion.

L'agenda de la Maison des initiatives et de l'emploi-MIFE Est Isère en janvier

Toutes les activités mentionnées ici se font sur inscription préalable au secrétariat (04 76 04 14 50).

• Accueil, information, orientation, conseils
Crolles: le jeudi matin dans les locaux de la Mission locale sur inscription.
Meylan: du lundi au vendredi à la MIE/MIFE Est Isère sur inscription.
Pontcharra: le jeudi après-midi dans les locaux de la MDE sur inscription.
Et sans rendez-vous
Meylan: le lundi et le vendredi de 12h à 13h30 - le jeudi de 10h à 12h à la MIE/MIFE Est Isère.
• Information collective sur la VAE (validation des acquis de l'expérience)
Meylan: le vendredi 18 janvier de 12h30 à 14h30 à la MDE.
• Recherche d'emploi
▷ **Meylan** le jeudi matin, dans les locaux de MIE/MIFE Est Isère.
Atelier Emploi Formation coanimé par la Mission locale, le Pôle Emploi et la MIE/MIFE Est Isère:
• Atelier CV et lettre de motivation de 9h à 10h, sur inscription
• Permanence Emploi / Formation, jeunes et adultes, 10h à 12h sans rendez-vous.
▷ ***Permanence Emploi***,
Meylan: le mercredi matin de 9h à 11h30 à MIE/MIFE Est Isère.
▷ ***Atelier Démarches Pôle Emploi en ligne***
Meylan, le mardi 8 janvier de 9h à 10h30 à la MIE/MIFE Est Isère.
• Création d'entreprise
▷ ***Porte d'entrée Créafil***: à la MIE/MIFE Est Isère à Meylan. Une structure porte d'entrée est un dispositif d'accueil permanent et gratuit destiné aux créateurs. Dans ce cadre, sont assurés le premier accueil, l'information et l'orientation de tout porteur de projet de création-reprise d'entreprise.
▷ ***Collectif Balise***
Meylan: les jeudis 10 et 24 janvier de 14h à 16h, à la MIE/MIFE Est Isère.
Pontcharra: le lundi 21 janvier de 14h à 16h, à la Maison de l'Emploi.
▷ ***Permanence création d'activité***
Pontcharra: le lundi après-midi de 14h à 17h, à la MDE.
Saint-Egrève: le mardi de 9h à 12h à la MEEN.

Libre expression

Groupe Ensemble pour Corenc

Logement social : le double discours de la gauche

Le dossier de ce mois présente un état des lieux du logement social à Corenc. Loin des rumeurs et des fantasmes, chacun pourra voir de lui-même ce qu'il en est, quelle est la typologie de logement, quels sont les sites d'implantation.

Le résultat de cette étude très complète va parfois à l'encontre des idées reçues ou des discours véhiculés par certains afin de faire passer pour des préoccupations d'ordre général ce qui relève d'intérêts particuliers. Nous incitons chaque Corençais à conserver cet article qui permettra à chacun d'apprécier la réalité des faits et la nature des enjeux au moment où, avec la fin de l'enquête publique, va s'ouvrir la dernière phase du débat sur notre plan local d'urbanisme.

Une fois encore, l'équipe municipale ne peut que constater le double discours de l'opposition de gauche :

• qui, à Corenc, affiche sa « compréhension » pour toutes les oppositions aux projets de construction ;

• mais qui à Grenoble, soutient les demandes du SCOT et de La Métro visant à augmenter de manière massive la densification de Corenc, notamment dans le secteur de Montfleury.

• et qui, solidaire de ses amis Verts et Roses du gouvernement, approuve le passage de 20 à 25 % de la proportion de logements sociaux dans les communes avec, pour corollaire, le quintuplement de l'amende qui représenterait pour Corenc une augmentation de 8 % de la fiscalité communale !

Nous vous souhaitons une heureuse année nouvelle et que notre commune, tout en se développant, puisse conserver sa personnalité, son urbanisme à taille humaine et sa qualité de vie.

Le groupe des élus d'Ensemble pour Corenc

Groupe Corenc Citoyenneté

2013 : pour des choix communaux durables et solidaires

Notre groupe profite de cette tribune pour transmettre à chaque Corençaise et chaque Corençais nos vœux les meilleurs pour l'année 2013.

Quelles sont les perspectives financières pour 2013 ? Il nous faudra assumer des charges accrues ou subir des diminutions de financement. En effet, chaque collectivité publique resserre son budget avec ses moyens propres : depuis deux ans, le Conseil général a supprimé ses subventions pour la crèche municipale de Corenc comme pour d'autres communes de l'Isère, les horaires modifiés dans les écoles à la rentrée 2013 alourdiront le coût des garderies communales, les dotations de l'Etat pour les communes diminueront…

Corenc ne peut se dispenser de resserrer aussi son budget. Dans ce contexte, notre groupe continuera à demander des choix durables et solidaires.

Développement durable, ceci signifie pour Corenc qu'il faut accorder la priorité des financements communaux à la mise en état indispensable des infrastructures communales, sans alourdir l'endettement. Nous devons poursuivre les travaux sur les voiries du haut de la commune. Nous devons abandonner le projet démesuré de médiathèque et mettre au point rapidement une solution compatible avec les moyens financiers de la commune.

Développement solidaire, ceci signifie pour Corenc qu'il faut répondre aux critiques formulées par la Métro et le Conseil général sur le projet de PLU : les règlements d'urbanisme pour les zones UB à Montfleury doivent permettre de disséminer des logements sociaux dans de petits immeubles à construire sur les plus grandes parcelles.

Le groupe des élus de Corenc Citoyenneté

Sur l'agenda de janvier

• 17 janvier : vœux du maire à 18h.

Les Nouvelles de **Corenc**

est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère).

Directeur de la publication : Jean-Pierre Vicario.

Rédactrice en chef : Monique Sacchi-Meunier.

Photos : Meaghan Major, X, Tom-Fotolia.com (page 1), droits réservés.

Adresse : La Condamine, 38700 Corenc.

Tél. : 04 76 18 50 00. Fax : 04 76 18 50 05.

Courriel : communication@ville-corenc.fr lemaire@ville-corenc.fr.

Internet : www.ville-corenc.fr.

Imprimé en France. Dépôt légal à parution.

Permanences

▶ Le maire reçoit le lundi de 15h à 18h sur rendez-vous.

▶ Permanences juridiques : les jeudis 3, 17, 31 janvier de 18h à 18h45.

▶ Permanence du médiateur : le mercredi 23 janvier de 15h à 17h15.

▶ Permanence de l'architecte conseil : le mardi 8 janvier de 9h à 12h.

Rappel : les rendez-vous pour les permanences sont pris jusqu'au vendredi midi précédant la permanence.

▶ Ecrivain public : Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, selon les besoins, à la mairie (tél. : 04 76 18 50 00) ou le matin dans les locaux de l'Association familiale (tél. : 04 76 88 00 27).

▶ Police municipale, tél. : 04 76 18 50 10.

▶ « Ensemble pour Corenc » : les adjoints, conseillers délégués et les élus de la majorité reçoivent sur rendez-vous (04 76 18 50 00).

▶ « Corenc Citoyenneté » : les élus reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 04 76 18 50 00.

▶ La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 18h30 (fermée le matin), le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Tél. : 04 76 18 50 00.

▶ Permanence téléphonique pour les services techniques du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 au 04 76 18 50 01. En dehors de ces plages horaires appeler le service accueil de la mairie au 04 76 18 50 00.

▶ Permanence Vie quotidienne, tél. : 06 08 86 27 60.

Ange La Fata passe la raquette

Sous la présidence d'Ange La Fata, le club de tennis de Corenc s'est doté d'équipements sportifs de qualité.

Président du club de tennis de Corenc depuis 2004 dont il est membre depus... 1978, Ange La Fata vient de passer les commandes à Pierre Ledain. L'occasion pour Les Nouvelles de Corenc de rencontrer un sportif qui a brillé sur les courts pour ses qualités de manager !

Ange La Fata, « en deux mots », tient-il à préciser, est né à Tunis et rien ne le prédestinait à venir s'installer à Grenoble, si les événements politiques n'en avaient décidé autrement. En 1962, il a alors 21 ans, son père ferme sa boutique de coiffeur et, après avoir tout abandonné, sans aide d'aucune sorte, la famille quitte la Tunisie. Après quelques mois à Paris, Il arrive en gare de Grenoble le 24 décembre 1962 par - 20°et enfourche la moto d'un cousin pour rendre visite à ses parents qui s'y étaient déjà installés. Malgré l'accueil plutôt glacial de la métropole des Alpes, il va choisir d'y faire son chemin.

Un professionnel reconnu

Bénéficiant d'une bonne formation en béton armé, il trouve immédiatement un travail dans un bureau d'études, dans ces années glorieuses où l'arrivée des rapatriés dope la construction et il en devient rapidement responsable.
En mai 1968, cherchez l'erreur, il crée son propre bureau d'études. Puis, sans doute inspiré par son premier contact plutôt refroidissant avec notre région, il crée une entreprise de bâtiment spécialisée dans l'isolation et la protection incendie puis une nouvelle entreprise de fabrication de produits isolants, qu'il vendra au moment de sa retraite.

Désireux de mettre ses compétences au service de sa profession, il intègre le syndicat général des entrepreneurs du bâtiment et travaux publics. Reconnu, il devient président de la section isolation dans les années 1980 et même président de la section isolation et protection incendie du Groupement professionnel pour la fibre minérale (GPFM) au niveau national. Apprécié également pour sa mesure, il sera pendant une dizaine d'années, président de séance de la section industrie du conseil de prud'hommes de Grenoble.

Un sportif choisi pour ses qualités de gestionnaire

Parallèlement, esprit sain dans un corps sain, il s'inscrit en 1978 au club de tennis de Corenc et ne le quittera plus. Là encore, il prend des responsabilités de vice-président sous la présidence de Marc Rival, puis de Pierre Joire. En 2004, il est élu président. « *Je n'ai sûrement pas été choisi pour mes qualités de tennisman mais plutôt pour mes qualités de gestionnaire* » tient-il à préciser avec humour.
Dès son arrivée, le changement de professeur de tennis crée une véritable dynamique pour le club. De nombreux travaux sont réalisés : entretien des courts, notamment les deux terrains en terre battue, installation de l'éclairage des courts, première restructuration du club house et de la cuisine.
Aujourd'hui il a décidé de « passer la raquette », et c'est le dynamique quadragénaire Pierre Ledain qui préside le club et « l*ui au moins, contrairement à moi, il joue très bien au tennis* » dit-il en riant.

Monique Sacchi-Meunier-Pernin

Ski nordique chartrousin : le plus important club nordique de France

Connaissiez-vous l'Association de ski nordique chartrousin ? Cette association déploie ses activités sur l'ensemble du massif de la Chartreuse, en quatre pôles, Voiron, la vallée des Entremonts, le centre Chartreuse avec Saint-Hugues et Saint-Pierre, et le balcon sud comprenant Le Sappey, Sarcenas, Corenc, La Tronche, Meylan, Montbonnot, Biviers.

En l'absence du président, Jean-François Clugnet, *Les Nouvelles de Corenc* ont rencontré Céline Mabboux, vice-secrétaire de la section balcon sud.

Présentez-nous votre association ?
Notre association a été créée en 1995 et a pour vocation le développement de la pratique sportive des disciplines nordiques dans le massif de la Chartreuse. Il s'agit du plus important club nordique de France avec plus de 300 adhérents. Rien que dans la section du balcon sud nous comptons 156 adhérents, 93 enfants et 63 adultes. Pour tous nous proposons des activités de découverte et d'initiation aux disciplines nordiques tout au long de l'année.

Parlez-nous des activités pour les jeunes.
Ces activités, ce sont en hiver des sorties neige, de loisirs ou de compétitions, le mercredi et samedi. Ces activités s'adressent aux enfants de 7 ans et plus. Un bus part de Meylan et les monte au Sappey ou au col de Porte.
Au printemps et en automne, nous leur proposons des activités multisports qui peuvent servir d'entraînement : course à pied, ski à roulettes, biathlon (ski plus tir laser), stages.
Toutes ces activités sont bien entendu encadrées par des moniteurs diplômés et des moniteurs bénévoles porteurs d'un diplôme fédéral délivré par la FFS.
Nous avons également des activités d'accompagnement éducatif. Ainsi à Corenc, nous avons un partenariat avec le collège Jules-Flandrin que vous connaissez bien : nous proposons tous les jeudis soir de 16h30 à 18h en automne et au printemps un entraînement de ski à roulettes, tir laser et en hiver des sorties de ski de fond.
Nous intervenons également dans des écoles primaires pour promouvoir la pratique des disciplines nordiques.

Et pour les adultes ?
Nous proposons des cours d'initiation ou de perfectionnement, des entraînements en automne, des sorties adultes à la journée ou pour le week-end.

Le tir à la carabine fait partie des épreuves du biathlon.

D'autres activités ?
Oui, nous organisons chaque année la traversée de la Chartreuse pour les adultes et « La Chartrousine » pour les enfants. Nous organisons également, chaque année, une manche du championnat de la coupe du Dauphiné soit au col de Porte soit à la Ruchère.
Nous participons aussi à la formation des moniteurs de ski de fond fédéraux bénévoles qui aident à l'encadrement des jeunes.

Vos tarifs ?
Ils sont très variés et dépendent entre autres si l'activité est prise au trimestre, ou à l'année, s'il y a une licence de compétition ou pas, etc. Je vous donne quelques éléments d'appréciation : pour un jeune qui ne fait pas de compétition le tarif annuel est de 291 €. Pour un adulte le tarif est de 76 € pour les entraînements d'automne, 66 € pour trois cours et 96 € pour six cours de skating.

Et la compétition ?
Nous avons trois jeunes en équipe régionale (sport/études) et nous avons eu un champion de France cadet l'an dernier. Il y a quatre ans, nous avons eu une vice-championne du monde junior de biathlon.
Nous apportons un soutien financier pour les déplacements, la logistique ou les conseils dans le choix du matériel pour les jeunes qui intègrent les équipes régionales de ski de fond et de biathlon.

Des projets ?
Oui, un projet en cours puisque notre association participe, pour la première fois, à l'organisation des championnats de France des minimes de biathlon, les 16 et 17 février prochains, sur le nouveau stade de biathlon homologué du col de Porte.
Nous souhaitons également trouver des sponsors pour renouveler certains matériels ou améliorer les activités proposées.

Propos recueillis par
Monique Sacchi-Meunier-Pernin

En marge de l'exposition à La Condamine

L'APAM Haïti sur tous les fronts

L'exposition que l'Apam organise à La Condamine en février (voir page 20) avec le soutien de l'association corençaise Culture et Patrimoine et le Rotary Drac-Romanche, est l'occasion de faire le point sur les projets soutenus par l'APAM HAÏTI :

• **L'école et le dispensaire Saint-Alphonse** : ils sont situés au cœur du bidonville de la « Cité Soleil » à Port-au-Prince où 500 000 personnes vivent dans le plus grand dénuement, l'insécurité, les immondices ; ils fonctionnent sous la responsabilité de l'organisation SOS enfants et scolarisent 450 enfants jusqu'à l'équivalent de la troisième. L'APAM continue à financer 40 % à 50 % du fonctionnement de Saint-Alphonse.

• **Le foyer Alice Garoute** : établissement de la Ligue féminine d'action sociale, situé à Cazaux près de Port-au-Prince, il accueille et forme aux tâches ménagères et agricoles, ainsi qu'à la puériculture, des jeunes filles de la campagne pauvres, souvent orphelines. Son dispensaire accueille aussi les enfants dénutris et leur mère. L'APAM finance là aussi environ 50 % du fonctionnement.

• **Le centre culturel Alcibiade Pommayrac** a été construit il y a vingt-cinq ans par Mme Rossillon, qui en finance, depuis lors, le fonctionnement. Des enfants de familles très modestes y sont instruits de la onzième aux baccalauréats français et haïtien. L'APAM supporte le coût d'un repas par jour pour les 800 élèves et offre des bourses aux meilleurs, après bac, pour des études supérieures, principalement à l'Ecole supérieure d'informatique d'Haïti. Le séisme a détruit le bâtiment de l'école primaire ; les enfants étaient heureusement rentrés chez eux. Pour reconstruire, l'ADAM a lancé une collecte dont le bon résultat devrait parvenir à financer entre le quart et le tiers de cette reconstruction. Les cours ont cependant repris dans des bâtiments provisoires.

• **La mission de la Charité de Mère Térésa** : depuis peu l'APAM a aussi décidé d'aider les sœurs de la mission de la Charité de Mère Térésa à réparer certaines de leurs maisons pour enfants et orphelinats à Port-au-Prince, à Jacmel, aux Cayes, à Jérémie, aux Gonaïves, à Port-de-Paix et Hinche. dévastés lors des cyclones qui ont affecté Haïti

• **Le microcrédit** : depuis 2007, l'association a décidé de compléter son action en Haïti par une activité de microcrédit.

L'intervention du Rotary

Face à l'ampleur d'un désastre, comme le séisme qui a ravagé Haïti, chacun a un sentiment d'impuissance. Ce désastre a été suivi d'un autre : l'arrivée du choléra, jusqu'alors absent de l'île et amené, sinistre paradoxe, par des casques bleus venus secourir la population. Celui qui se sent solidaire des sinistrés peut croire à une certaine malédiction et douter de l'efficacité des millions collectés par les ONG.
C'est pourquoi, pour se confronter directement aux problèmes humains, le club Rotary « Grenoble-Drac-Romanche » cherche des partenaires présents sur le terrain comme l'APAM et des actions pérennes. Dans cet esprit, début février, il renouvelle avec cette association l'opération de vente de tableaux qui fut un succès il y a trois ans. Car, passée l'émotion, il reste la misère et, au milieu des ruines, il faut réintroduire l'espoir. Dans l'obscurité et le chaos, il faut réintroduire une lumière. Cette lumière, et toute la luxuriance des couleurs de la vie, le peuple haïtien sait fort bien les trouver en lui-même, dans la création d'un art plus fort que tous les malheurs.
Mais pour soutenir son élan artistique, il a besoin d'une solidarité durable et de la plus large reconnaissance que son talent justifierait d'ailleurs à lui seul.

Avec l'association des parents d'élèves

Journée portes ouvertes à l'école primaire du Village le 12 janvier

Dans un environnement exceptionnel, l'école primaire de Corenc Village accueille 140 élèves heureux ! Quelles sont les clefs de cette réussite ?

Une équipe pédagogique dynamique

L'équipe pédagogique expérimentée et soudée est attachée à la qualité des apprentissages fondamentaux, notamment en lecture et écriture, calcul mental, travail de la mémoire, etc. mais aussi au développement du sens artistique et sportif des enfants. Dynamique, elle développe la curiosité des enfants et soutient leurs efforts grâce à la mise en œuvre de projets et de partenariats bien ciblés.

Les effectifs réduits (40 élèves en maternelle et 100 en élémentaire) favorisent un accueil personnalisé, une attention réelle à chaque élève et facilitent l'adaptation des plus petits ou des nouveaux. La solidarité entre petits et grands est une valeur très encouragée par l'équipe pédagogique.

Les petits effectifs permettent un réel dialogue avec les parents afin de trouver des solutions adaptées à chacun.

L'étude/garderie est ouverte jusque 18h30 les lundis, mardis et jeudis, 17h30 les vendredis. Les enfants partagent un goûter apporté par les parents. En élémentaire, l'étude, puis la garderie sont assurées par les enseignants.

Des projets pédagogiques ambitieux et fédérateurs

Le défi lecture est organisé avec le collège Jules Flandrin pour les élèves de CM2.

Un partenariat avec la Bibliothèque Pour Tous permet l'accueil hebdomadaire des enfants de la maternelle au CM2.

La proximité du parc de Chartreuse offre l'opportunité de sorties en raquette et en ski de fond pour tous les enfants dès la petite section, au col de Porte et au Sappey, avec des accompagnateurs du parc. L'élémentaire participe chaque année à la Foulée blanche et les CM2 s'initient au biathlon.

La mairie finance une intervenante en sport, ce qui permet des cycles d'activités sportives variées et de qualité : judo, badminton, athlétisme, cirque, accro'gym, uni'hoc…Les élèves vont aussi à la piscine de La tronche ou de Meylan.

Une classe de découverte est organisée tous les deux ou trois ans pour l'élémentaire autour d'un thème fédérateur pour toute l'école : découverte de la Bretagne, classe sportive et scientifique sur l'air, classe musicale…

Enfin, les enseignants organisent deux fois par an des expositions sur le travail artistique des enfants.

L'anglais n'est pas oublié avec l'intervention occasionnelle de parents anglophones et d'une maîtresse de CM2 bilingue.

L'utilisation d'un carnet de bonne conduite pour le scolaire et le périscolaire permet de définir et mettre en place des règles claires pour tous les élèves et favorise un cadre de travail respectueux et rassurant.

Le soutien de parents d'élèves déterminés

Indépendants car sans étiquette syndicale, les parents délégués travaillent en coopération avec l'équipe enseignante et la municipalité et permettent à tous les parents de s'impliquer selon leur temps et leurs compétences.

Pour exemple, leur bataille commune pour éviter une fermeture de classe en 2012 qui s'est conclue par un succès et leur implication cette année dans les projets immobiliers qui touchent leur école.

Les parents participent aussi aux événements et différentes animations qui ont lieu toute l'année, dans le cadre des partenariats avec les associations de Corenc : couscous, carnaval, foire aux livres, ventes de sapins de Noël…

Une école intégrée dans la vie du Village

▷ **Des liens avec les associations**: deux associations du Village, La Corençaise et Les amis de Corenc, organisent de nombreuses activités dont les profits sont reversés aux écoles.

L'association Bibliothèque Pour Tous, grâce à ses bénévoles, assure un lieu de lecture et d'emprunts de livres mais aussi des animations scolaires pour les classes de tous les niveaux.

Le partenariat avec ces associations se fait à travers un certain nombre d'événements: deux brocantes en septembre et mars avec un stand pour l'école, une foire aux livres en décembre, la vente des sapins de Noël, la confection de gâteaux pour les buvettes…

▷ **Des lieux de rencontre informels** favorisent l'intégration des nouvelles familles: café du village le matin à 8h30, plateau sportif, supérette sur la place… Une réelle solidarité entre les parents permet de se dépanner en cas d'imprévu.

▷ **Un ensemble cohérent d'activités extrascolaires** est disponible sur place:

• cours d'anglais organisé pour les enfants bilingues entre 11h30 et 13h30. (association familiale),

• cours d'anglais pour les enfants francophones le mercredi matin. (association familiale),

• cours de théâtre et de yoga auxquels les enfants se rendent, directement à la sortie des classes, accompagnés par les responsables des activités. (association familiale),

• cours de poterie,

•bibliothèque avec un espace enfant ouverte le mardi/vendredi de 16h30 à 17h30 et le mercredi/samedi de 11 et 12h. Animations d'activités manuelles et de lectures en anglais.

Et… un cadre exceptionnel

Les locaux de la maternelle, situés chemin de la Tour-des-Chiens, offrent aux enfants des bâtiments dont les baies s'ouvrent sur le massif de Belledonne et une cour qui fait corps avec la Chartreuse. On y apprend à compter avec les cloches du village, à jardiner, à s'occuper des poules et à observer les grillons dans la cour. Elle dispose d'une salle de motricité spacieuse et bien équipée.

Les locaux de l'école élémentaire sont situés idéalement au cœur du village, sur la place André-Moch, lieu privilégié pour les activités extrascolaires des enfants.

Pour découvrir un peu plus notre école, vous êtes invités à la journée portes ouvertes samedi 12 janvier de 10h à 12h. Les enseignants, des parents et des élèves seront là pour vous présenter l'école. Les représentants de la mairie seront eux aussi présents. Vous pourrez donc vous inscrire.

ARC-EN-CIEL

Paname, Paname!

Pour le mois de janvier, le club Arc-en-Ciel vous propose:

• Jeudi 3 janvier: assemblée générale, club habituel (scrabble, dominos, belote, etc.).

Jeudi 10 janvier : club habituel (scrabble, dominos, belote, etc.).

Jeudi 17 janvier : loto à la salle Félix-Germain.

• Jeudi 24 janvier: connaissance du monde à l'Agora de Saint-Ismier à 15h. Au programme: « Paris, une capitale traverse le temps ». Club habituel (scrabble, dominos, belote, etc.).

• Jeudi 31 janvier: club habituel.

La présidente et les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2013.

Pour toute information, contactez Andrée Dipéa (04 76 88 00 50) et Annick Thomasset (04 76 88 02 65) qui sont à votre disposition.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Poésie et souffle

Samedi 15 décembre, la bibliothèque du Village s'est remplie de Pères Noël: les bibliothécaires du secteur jeunesse. Coiffées de leurs bonnets rouges, elles ont organisé une matinée sur le thème de Noël. Chansons en anglais, histoires de Noël et bricolage ont composé les trois moments de cette animation. Les enfants ont notamment confectionné des cartes pop up dont le contenu se place en relief quand on les ouvre, ce qui leur a permis de repartir avec un très joli souvenir.

En janvier, les bibliothécaires tenteront une expérience: la poésie dans le souffle. Il s'agit de dire des poésies tout en travaillant sa respiration, où yoga et littérature font bon ménage. Rendez-vous jeudi 17 janvier à 10h15 au premier étage de la bibliothèque (en passant par l'extérieur).

Le 6 février, grande soirée sur le thème de la montagne dans la salle Fernand-Boucher à partir de 20h15. L'auteure corençaise Hélène Armand, présentera, ce soir-là, son dernier roman basé sur la vie de Catherine Destivelle. La vidéo *Ascension* de Catherine Destivelle est également programmée. La soirée se terminera par un petit buffet montagnard. Bonne année à tous et bonnes lectures.

LTMB

L'école de mini-basket officiellement reconnue

Le dynamisme du club de basket masculin LTMB (La Tronche Meylan Corenc Basket) ne se dément pas. Les dirigeants du club, pour qui la formation des jeunes joueurs est une priorité, se sont attachés à développer et structurer une école de mini-basket de qualité qui accueille actuellement 49 enfants.

Cette école de mini-basket est un espace d'accueil aménagé et adapté aux enfants de moins de 11 ans, qui souhaitent découvrir et pratiquer le basket-ball. Elle permet des apprentissages sous forme ludique, visant essentiellement à donner l'envie de faire du basket-ball, dans un environnement où le jeu prime sur l'enjeu.

Elle est organisée sous la responsabilité de Jacques Piepenbring, cadre technique diplômé et expérimenté, qui en assure la cohérence en termes de formation des jeunes joueurs, et qui est assisté de plusieurs entraîneurs, diplômés ou en formation. Les règles du jeu du basket-ball, qui pourraient paraître bien compliquées à des enfants, sont volontairement adaptées et simplifiées.

En mai dernier, le club a déposé le dossier de labellisation de son école de mini-Basket qui a été validé par les instances de la Fédération Française de Basket-ball (FFBB). Le club masculin troncho-meylannais-corençais devient ainsi le 6ème club de basket de l'Isère, département qui compte près de 90 clubs, à disposer d'une école labellisée par la fédération.

La remise officielle du label « Ecole française de mini-basket » a eu lieu samedi 24 novembre au gymnase Doyen-Gosse à La Tronche. Olivier Veran, député, Jean Claude Peyrin, conseiller général, Hervé Jean Bertrand-Pougnand, maire de La Tronche et des représentants des maires de Meylan et de Corenc ont honoré de leur présence cette cérémonie. Du côté des instances sportives, Nadine Granotier,

membre de la commission des jeunes de la FFBB représentait le président de la fédération pour l'occasion. Joël Geynet, président de la ligue des Alpes de basket-ball, Monique Mopin, présidente du comité de l'Isère de basket-ball et Patrick Guillaud, président de l'Office municipal des sports de La Tronche, ont félicité l'équipe dirigeante du LTMB pour le travail accompli et leur implication dans la formation sportive des jeunes.

Ce moment a été fort en émotion pour les porteurs du projet, Odile Carret, présidente du LTMB, Gérard Borrel, Jacques Piepenbring et Véronique Baudère respectivement président, responsable pédagogique et responsable administrative de l'école de mini-basket, ainsi que pour tous les entraîneurs, fortement impliqués, qui n'ont pas caché leur satisfaction devant ce véritable gage de reconnaissance.

Naturellement, cette rencontre a été une occasion supplémentaire de fédérer, autour des enfants, l'ensemble des membres de la famille basket: parents, dirigeants, entraîneurs et arbitres. Ce moment a été une grande fête, en particulier pour les enfants qui ont pris plaisir à participer à de nombreux ateliers et à jouer des mini-matchs de leur sport favori, avant de recevoir des récompenses et de profiter de l'incontournable goûter.

SAINT VALENTIN

Rejoignez-nous !

Pour préserver l'une des plus anciennes traditions de Corenc et pour que perdure la fête de la Saint Valentin, rejoignez-nous le dimanche 17 février prochain.

Au programme:

• 10h messe chantée à Corenc-Montfleury, église Sainte-Thérèse, bénédiction du bayart, des brioches,

• procession en musique derrière le bayart pour se rendre à l'école primaire, 97 avenue de l'Eygala où sera offert, par le maire, l'apéritif à partir de 11h30,

• à 12h 30 repas convivial, salle de l'Itec-Boisfleury, 118 avenue de l'Eygala, au menu: noix de pétoncles aux petits légumes, cuisse de canette à l'orange, timbaline de riz pilaf et son fagot de haricots verts, framboisier, vin et café. Sur réservation (22 €/personne, 10 € menu spécial enfant) au 04 76 88 03 94 ou 04 76 88 01 54. Courriel: stvalentin.corenc@laposte.net

Inscription confirmée dès réception du chèque au nom de « Comité Saint Valentin » adressé au trésorier de l'association, Claude Giraud 135 route de Chartreuse 38700 Corenc.

CASTEL

Questions pour un champion

Un « Après-midi Champion » sera organisé le dimanche 13 janvier: pour varier les plaisirs, ce mois de janvier, au lieu de la traditionnelle conférence, Castel innove. L'Espace Félix-Germain verra les spectateurs devenir acteurs. Les joueurs et leurs fans s'opposeront dans des joutes pacifiques, les neurones seront mis en agitation sous l'impulsion de questions soumises à des champions!

Comme annoncé dans le journal *Les Nouvelles de Corenc* du mois dernier, les amis de Castel jouteront comme à la télé, au jeu des questions-réponses, et gagneront (peut-être) de nombreuses récompenses.

Jeunes très jeunes et jeunes moins jeunes, sont cordialement invités, pour concourir, à la qualification, sous la direction de Christiane Cousin, qui a été lauréate et finaliste à plusieurs reprises à Paris, de la très célèbre émission télévisée « Questions pour un Champion ».

Peut-être séduits par la formule, nos concurrents prendront-ils des envies d'aller plus loin, vers un destin télénational. En effet de nombreux clubs se sont formés dans la région, qui s'opposent dans des tournois sympathiques, qui savent mêler les plaisirs de l'esprit à ceux de la dégustation de spécialités régionales.

Rendez-vous dimanche 13 janvier à 15 h place Charles-De-Gaulle pour soutenir les compétiteurs.

TENNIS CLUB

Bons résultats pour les équipes des 13/14 ans

Les championnats par équipe 13/14 ans se sont terminés mi-décembre. Les deux équipes engagées ont particulièrement brillé.

L'équipe 1 (4e division départementale) composée de Bruno Arbib, Rémi Cloître, Sylvain Rochas et Igor Fiacre ne s'est inclinée qu'en quarts de finale contre le club de Saint-Georges-d'Espéranche

après être sortie 1ère de sa poule. L'équipe 2 (5e division départementale) composée de Geoffroy de Villars, Olivier Espié et Côme Sériès a fait mieux que les imiter et n'est pas passée loin de la finale en s'inclinant de peu contre le tennis club d'Eybens en demi-finale.
Le nouveau président, Pierre Ledain, fraîchement élu à la présidence du club et dont nous ferons la présentation bientôt, a tenu à les féliciter.

Delphine Briday (monitrice)

ÉCOLE DE MUSIQUE

Une audition de Noël réussie !

Très beau succès de l'audition de Noël à la salle Félix-Germain mercredi 19 décembre (photo en haut à droite).
Chorale, éveil musical, orchestre, groupes d'instrumentistes et ateliers de musiques actuelles nous ont enchantés. Merci aux professeurs pour tout le travail fourni, merci aux enfants et à leurs parents.
Julien Cocuzza, professeur de guitare, débute l'année en emmenant des élèves au concert donné par Sylvain Luc à l'Hexagone de Meylan le 11 janvier.
Pleins d'autres projets sont prévus pour le mois de février. Nous en reparlerons.
Bonne et heureuse année à tous.

ASSOCIATION FAMILIALE

Bientôt un stage de modelage

Toute l'équipe de l'Association familiale de Corenc, ainsi que ses professeurs sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2013. Que ces quelques photos (ci-contre et ci-dessous) de nos cours d'anglais, arts plastiques et yoga pour enfants vous donnent le sourire et la pêche pour les 12 mois à venir. N'hésitez pas à nous téléphoner pour des renseignements au 06 19 04 51 36. Un stage de modelage va avoir lieu courant janvier ou février avec notre nouvelle professeur de peinture « Gentiane ». Venez vous joindre à l'équipe de nos artistes qui chaque lundi matin font preuve de bonne humeur pour mettre sur divers supports tout leur art.
Pour le stage « Origami » proposé en novembre, nous n'avons pas eu de succès pour l'instant. ***Marie Noëlle Blassy***

Haïti, l'art de renaître

Du 6 au 12 février 2013 inclus, La Condamine, où s'est établie une tradition reconnue d'hospitalité pour les arts plastiques, accueille une exposition-vente d'œuvres haïtiennes intitulée « Haïti, l'art de renaître ».

Ce sera la deuxième manifestation issue d'une collaboration entre l'association, chère aux Corençais, « Culture et Patrimoine de Corenc », le club Rotary « Grenoble-Drac-Romanche » et l'APAM. Rappelons que l'Association pour la promotion des arts du monde (APAM), créée en 1989, par Marie-Françoise Matouk, fonctionne sans aucune subvention. Ses revenus sont constitués uniquement du produit des ventes des tableaux qu'elle achète, entre autres, en Haïti. L'APAM poursuit trois buts:

- promouvoir les productions des artistes plasticiens des pays sous-développés;
- affecter tous les bénéfices réalisés sur les ventes à des œuvres humanitaires;
- permettre à tous de s'offrir une œuvre de qualité pour un prix abordable.

L'achat des œuvres, par l'association, dans leur pays d'origine, aide directement les artistes de ces pays et leurs familles souvent nombreuses. Puis les œuvres, revendues un peu partout à travers la France, dégagent des bénéfices qui permettent à l'APAM de financer un certain nombre d'actions humanitaires (lire leur présentation en page 15).

« Un peuple d'artistes habite Haïti » (Malraux)

La peinture haïtienne trouve sa richesse dans la diversité des peuples qui ont fait son histoire. Déjà, avant l'arrivée des Africains, les Indiens Arawak avaient utilisé le dessin comme technique d'expression pour produire les fresques découvertes lors de la fouille de certaines grottes. Puis, après Christophe Colomb, l'art haïtien s'est nourri de l'apport des peuples provenant de différentes régions d'Afrique noire, Dès l'indépendance (1804), la première académie de peinture haïtienne, créée au Cap-Haïtien par le roi Christophe lui donne ses lettres de noblesse.

En 1944, l'aquarelliste américain Dewitt Peters crée le Centre d'art, d'abord destiné à l'enseignement d'une élite bourgeoise. Mais bientôt des autodidactes d'origine très modeste, comme Hyppolite, viendront aussi y déployer leur talent, sans la moindre notion d'académisme, créant des œuvres naïves, souvent inspirées du vaudou. Breton les verra, y trouvera une authentique et pure manifestation de surréalisme, rejoignant dans une approche picturale libre de toute influence européenne, ses propres recherches sur le langage poétique. Il les célébrera dans *Le surréalisme et la peinture* plaçant le vaudou haïtien et sa transe en correspondance avec l'hypnose et le langage des rêves pratiqué par le groupe surréaliste parisien. Mais la reconnaissance internationale aidant, le centre d'art fait des émules, et la pureté originelle d'inspiration se trouve menacée par son succès même. Le Mouvement de Saint-Soleil, école d'art populaire, est alors fondé en Haïti le 3 décembre 1972 par deux artistes haïtiens, Maud Robart et Jean-Claude Garoute (Tiga), en réaction à la dérive mercantile que semblait prendre l'art haïtien alors en pleine expansion.

« L'œuvre d'art ne s'élabore pas, elle surgit » (Tiga)

En s'installant à Soissons-la-Montagne, petite communauté rurale, suffisamment éloignée de la capitale, ces deux artistes voulaient se ressourcer aux racines profondes de la culture haïtienne. Ce même Tiga qui avait fait découvrir la peinture haïtienne à André Malraux, en 1966 à Dakar, au Festival mondial des Arts Nègres, l'invite en Haïti en décembre 1975. Malraux, peu avant sa mort, se retrouve parmi cette communauté de peintres maçons, ou cuisinières, ou jardiniers qui l'éblouissent et dont il vantera le génie dans son dernier livre consacré à l'art: *L'Intemporel*. Deux grandes tendances de l'art haïtien se font face dès lors, la peinture « naïve » et l'école de Saint-Soleil. Malraux en pose la définition: « Le peintre naïf est appliqué, celui de Saint-Soleil est visité. »

Les dieux, ou les esprits (loas) sont en effet omniprésents dans la production haïtienne, comme en témoigne André Pierre, grand maître du vaudou, grand maître de la peinture (2). Les « Loas » accompagnent les peuples d'Haïti chassés de leur pays d'origine. Selon son site Internet[3], « *le paradis terrestre que l'on retrouve à travers l'art haïtien est un paradis à jamais perdu mais non oublié, un souvenir lointain, un lieu connu mais qui ne peut plus être visité qu'aux travers de l'imagination? Une plénitude devenue réminiscence.* »

Aujourd'hui les « naïfs haïtiens », requalifiés de « primitifs modernes » selon le mot de Michèle Grandjean, sont devenus savants. Les écoles de peinture foisonnent et ses peintres représentent la quatrième génération. « *Tous les styles possibles, du plus naïf au plus sophistiqué, y sont exploités.* » [2]

1 - André Malraux, *L'Intemporel*, *La Métamorphose des Dieux. III*, 1976.

2 - « *L'art haïtien: un aperçu historique* » in « *Artistes haïtiens* », catalogue APAM.

3 - http://www.alliance-haiti.com/culture/art/art.htm